

Octobre 2014

Note socio-économique

Tâches domestiques : encore loin d'un partage équitable

Malgré d'importantes avancées depuis une quarantaine d'années, la question de l'égalité entre les femmes et les hommes demeure préoccupante au Québec. Sur le plan du partage des tâches domestiques, on ne s'attend plus à ce que les femmes s'occupent de l'ensemble du travail à accomplir, et ce, même si les publicités d'essuie-tout nous présentent encore majoritairement des mères qui nettoient les dégâts de leurs enfants. Chaque année, au moins une étude est publiée pour nous informer de l'évolution de la répartition des tâches ménagères ici ou ailleurs. Si les résultats de ces recherches permettent à certain·e·s auteur·e·s de se réjouir démesurément de la réduction de l'écart entre les hommes et les femmes¹, d'autres affirment au contraire que plus un homme participe aux tâches ménagères, plus son couple risque le divorce². Ces deux visions différentes illustrent que l'on peut interpréter la situation de plusieurs façons, mais qu'en est-il vraiment? Où se situe le Québec par rapport aux autres provinces canadiennes et aux autres pays? C'est à ces questions que cette note socio-économique tentera de répondre.

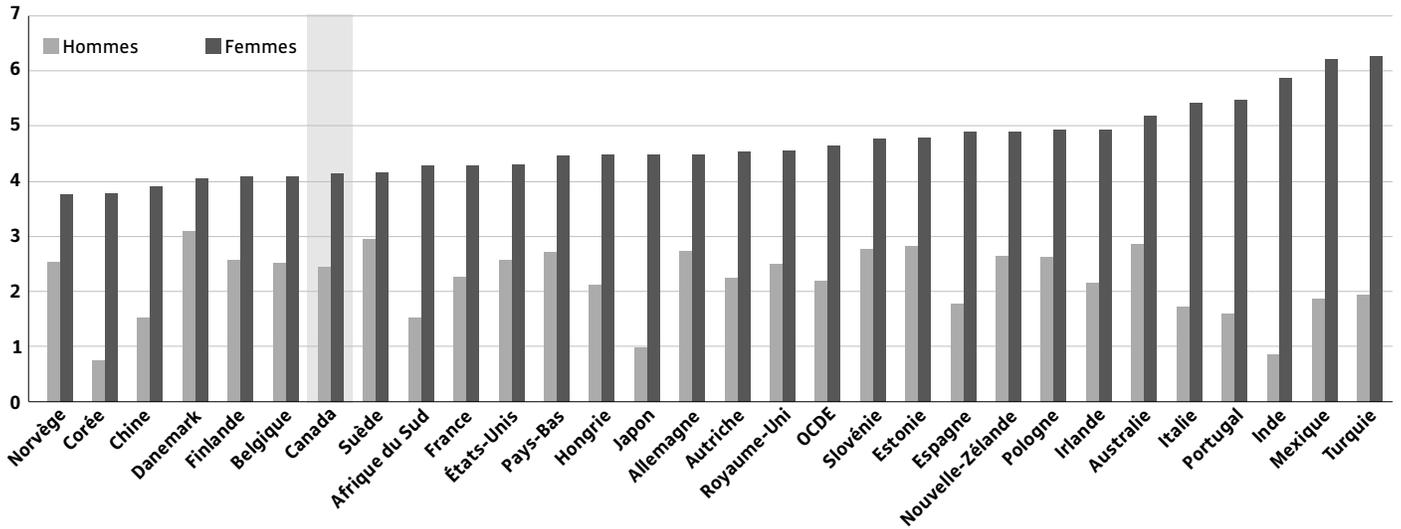
Travail masculin, travail féminin – un peu d'histoire

La notion même de travail a évolué avec le temps. L'industrialisation et l'urbanisation de la main-d'œuvre ont apporté de nouvelles responsabilités, contraintes et possibilités. Quand l'économie était basée sur l'agriculture, l'apport des femmes dépassait largement le travail effectué entre les murs de la maison. Elles devaient, comme leur père ou leur mari, se rendre aux champs pour donner un coup de main aux récoltes. Lorsque le travail dans les usines s'est généralisé au début du XX^e siècle, le contexte a changé. Le travail exigeant, répétitif et aliénant sur la chaîne de montage rendait d'autant plus nécessaire la présence d'une personne à la maison pour gérer le quotidien, assurer la préparation des repas et s'occuper des enfants. Ces tâches ont été attribuées principalement aux femmes alors que les hommes s'occupaient du travail rémunéré³. Mais encore fallait-il avoir les moyens de n'avoir qu'un seul revenu familial. C'est ainsi que s'est tracé à grands traits l'idéal de l'homme pourvoyeur et de la femme ménagère pour la classe moyenne. En ce qui concerne les familles plus pauvres ou les mères monoparentales, un tel modèle demeurait toutefois inaccessible. Bien souvent, même les enfants devaient mettre l'épaule à la roue afin d'apporter des revenus d'appoint⁴.

L'idée de la femme au foyer se forgea néanmoins, et ce, même au moment de l'entrée massive des femmes sur le marché du travail. Les métiers auxquels elles eurent d'abord accès étaient ceux représentant l'extension de leur rôle de mère et de ménagère⁵. Puisque l'on jugeait « naturel » qu'elles prennent soin des autres et qu'elles tiennent maison, elles étaient des enseignantes, des infirmières, des secrétaires ou des femmes de ménage, des métiers toutefois moins bien rémunérés que ceux généralement associés aux hommes⁶. Même lorsqu'elles travaillaient dans des usines aux côtés des hommes, leur salaire était bien en deçà de celui de leurs collègues⁷. Cette division sexuelle du travail s'accompagna également d'une hiérarchisation entre les tâches masculines et féminines⁸ qui perdure encore aujourd'hui, même sur le marché du travail.

Par ailleurs, lorsque la main-d'œuvre masculine vint à manquer, c'est vers les femmes que l'on se tourna afin de répondre aux besoins économiques nationaux. Ce fut le cas, par exemple, pendant les deux guerres mondiales⁹. Le féminisme vint également brouiller les cartes de la division sexuelle du travail en revendiquant que les femmes soient considérées comme les égales des hommes, qu'elles puissent être maîtresses de leur destin et indépendantes dans leurs choix économiques et sociaux¹⁰. Progressivement, elles sont parvenues à occuper de plus en plus d'espace sur le marché du travail et se sont battues, souvent en intégrant les structures syndicales¹¹, pour que leur salaire soit considéré comme plus

GRAPHIQUE 1 Temps consacré au travail non rémunéré par les hommes et les femmes des pays de l'OCDE (en heures par jour)



Source : OCDE, « Cuisiner, s'occuper des enfants, construire ou réparer : Le travail non rémunéré à travers le monde », dans *Panorama de la société 2011 Les indicateurs sociaux de l'OCDE*, Paris, OCDE, 2011, p. 9-29, <http://site.ebrary.com/id/10496123>, calculs des auteurs.

qu'un simple appoint. Si l'époque du salaire « familial » est révolue grâce à ces luttes, l'équité salariale (salaire égal pour travail équivalent) n'est toujours pas atteinte et il existe encore un écart important entre la rémunération des femmes et celle des hommes. En 2013, cet écart a d'ailleurs atteint son plus haut sommet en 10 ans, entre autres à cause d'une augmentation du salaire horaire moyen plus faible pour les femmes (0,7 %) que pour les hommes (2,2 %). Pour chaque heure travaillée, un homme gagnait en moyenne 2,91 \$ de plus qu'une femme¹².

C'est parallèlement à ces transformations que l'on a cherché à décloisonner le travail domestique. Si les femmes peuvent aujourd'hui être un soutien financier important pour leur ménage, il devient impossible de continuer à justifier que les hommes ne fassent pas également leur part à la maison. On s'attend désormais à retrouver un engagement équivalent dans les tâches domestiques, peu importe le sexe. Bien entendu, la réalité est tout autre. Toutefois, les choses changent, mais lentement.

Qui accomplit les tâches domestiques ?

Plusieurs recherches¹³ ont été menées au Canada ou à l'international afin d'évaluer quels étaient les écarts et les déterminants qui expliquaient l'implication plus grande des femmes dans le travail domestique. En 2011, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) consacrait un chapitre au travail domestique dans une étude sur les indicateurs

sociaux¹⁴. On y comparait les pays membres quant au temps consacré par les hommes et les femmes aux tâches ménagères¹⁵. Malgré de nombreuses variations, dans tous les pays, ce sont les femmes qui passent le plus de temps par jour à la réalisation des tâches domestiques (graphique 1). Les auteurs du rapport ont toutefois remarqué une diminution de cet écart. Bien que les femmes continuent d'être les principales responsables du travail domestique, le fait qu'elles soient de plus en plus actives sur le marché du travail contribue à réduire le temps qu'elles passent à réaliser des tâches non rémunérées. Cela dit, l'intégration des femmes au marché du travail n'explique qu'une partie de la réduction de l'écart. La présence ou non d'enfants et les politiques familiales (par exemple, les congés de paternité non transférables) participent également à modifier le ratio entre les hommes et les femmes. Toutefois, même dans les pays les plus égalitaires (Danemark, Suède, Norvège), les femmes se retrouvent à faire au moins une heure de plus de travail non rémunéré par jour que les hommes. Dans le cas de l'Inde, c'est plutôt cinq heures de plus en moyenne.

Le Canada se démarque lorsqu'on le compare à l'international. S'il est vrai que les femmes en font également plus à la maison que les hommes, le Canada se situe bien en deçà de la moyenne des pays de l'OCDE¹⁶. En effet, comme on peut le voir au tableau 1, alors que dans l'ensemble des pays membres, le nombre de minutes quotidiennes que les hommes consacrent au travail domestique dit de routine¹⁷ (ménage, lavage, préparation des repas, etc.) correspond en moyenne à 44 % de celui des femmes, les hommes canadiens sont à 63 % du temps des femmes. Même

TABLEAU 1 Proportion du temps consacré par les hommes au travail non rémunéré en fonction du temps consacré par les femmes dans divers pays de l'OCDE

	Danemark (2001)	États-Unis (2010)	Canada (2010)	France (2009)	Mexique (2009)	OCDE (moyenne)
Travail non rémunéré (total)	76 %	65 %	63 %	60 %	36 %	50 %
Travail domestique de routine	74 %	65 %	63 %	62 %	23 %	44 %
Magasinage	73 %	67 %	68 %	71 %	109 %	63 %
Soin des membres du ménage	58 %	46 %	48 %	43 %	36 %	40 %
Soin de personnes à l'extérieur du ménage	132 %	83 %	67 %	72 %	0 %	82 %
Déplacement en lien avec les activités du ménage	96 %	79 %	77 %	55 %	108 %	84 %

en y ajoutant le temps consacré au soin des personnes dans le ménage, celui pour autrui, le magasinage pour des produits et des services ainsi que le temps de transport relié aux tâches ménagères, les ratios restent sensiblement les mêmes. Ainsi, si on peut se réjouir de la position du Canada dans le palmarès du partage de tâches, c'est moins grâce à une performance remarquable qu'à un écart encore plus grand ailleurs.

Cependant, est-il possible que la différence s'explique par le fait qu'il s'agit d'une moyenne générale et qu'un plus grand nombre de femmes travaillent à temps partiel pour s'occuper de leur famille? Au Canada, en 2010, les femmes en couple qui étaient les seuls soutiens financiers de leur famille consacraient plus d'heures par semaine aux tâches domestiques que si leur conjoint travaillait également à temps plein. L'homme qui ne travaille pas augmente tout de même son temps dédié aux tâches domestiques de manière substantielle, mais il n'en fait, en moyenne, que 4 % de plus que sa conjointe qui travaille pourtant à temps plein. À l'inverse, si l'homme travaille et que la femme reste à la maison, cette dernière en fera, en moyenne, 166 % de plus que son conjoint. On remarque également que ce temps est plus élevé à tous les coups pour les femmes, qu'elles travaillent ou non, qu'elles soient célibataires ou en couple (tableau 2).

Par ailleurs, des chercheur·e·s étasunien·ne·s ont remarqué que, s'il est vrai que les couples partagent mieux les tâches lorsque la femme travaille, cette tendance vers un équilibre est rompue lorsque celle-ci contribue à plus de la moitié des revenus du ménage¹⁸. En effet, la dynamique s'inverse et la femme a tendance à faire plus de tâches domestiques quand elle gagne plus que son conjoint. Au Québec, cette tendance s'observe également. Alors qu'une femme qui gagne entre

TABLEAU 2 Heures hebdomadaires moyennes consacrées aux tâches ménagères par les hommes et les femmes selon leur statut d'emploi et celui de leur conjoint·e, Canada, 2010

	Femmes	Hommes	% supplémentaire des femmes
Deux soutiens à temps plein	13,9	8,6	62 %
Deux soutiens, Femme à temps partiel, Homme à temps plein	21,0	8,6	144 %
Deux soutiens, Femme à temps plein, Homme à temps partiel	13,9	11,8	18 %
Couple un soutien, Femme	14,6	15,2	-4 %
Couple un soutien, Homme	23,4	8,8	166 %
Aucun soutien	17,3	10,6	63 %
Célibataire	10,0	6,3	59 %

Source : Statistique Canada, *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, juillet 2011, p. 50, calculs des auteures.

30 000 \$ et 49 999 \$ passe en moyenne 3,6 heures par jour à s'occuper de tâches ménagères, elle en fera 11 % de plus (4 heures) si elle gagne plutôt entre 50 000 \$ et 79 999 \$¹⁹. Ce sont d'ailleurs les femmes dont le salaire se situe dans cette catégorie qui, au quotidien, consacrent le plus de temps à ce type de tâches. Le temps diminue pour un salaire encore plus élevé, possiblement à cause de stratégies de sous-traitance que nous verrons plus loin.

TABLEAU 3 Moyenne quotidienne de temps consacré aux activités domestiques par participant-e et taux de participation selon le sexe, Québec

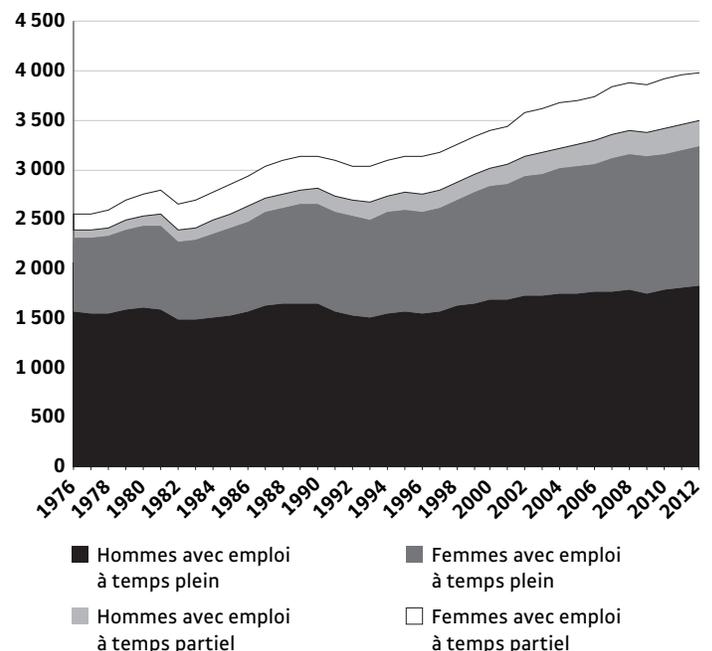
	1986		1992		1998		2005		2010		1986-2010	
	Heures	Taux	Heures	Taux								
Hommes	2,7	67,3	2,8	75,4	3,0	84,3	3,3	78,5	3,2	79,1	19 %	18 %
Travaux ménagers	1,9	54,7	1,9	62,3	2,0	78,1	2,3	68,2	2,1	70,5	11 %	29 %
Soins des enfants	1,4	14,4	1,5	16,5	1,5	21,4	1,7	16,5	2,1	18,6	50 %	29 %
Achats et services	2,4	24,7	1,9	33,3	1,6	39,4	2,0	34,8	1,9	36,0	-21 %	46 %
Femmes	4,4	90,5	4,3	93,1	4,3	95,8	4,4	91,8	4,1	90,5	-7 %	0 %
Travaux ménagers	3,1	85,7	2,9	89,8	2,8	93,2	2,9	86,2	2,6	84,9	-16 %	-1 %
Soins des enfants	2,0	26,8	2,2	27,1	2,1	27,4	2,5	21,9	3,0	23,1	50 %	-14 %
Achats et services	2,4	34,7	2,0	41,1	2,0	46,9	2,1	46,3	1,8	42,1	-25 %	21 %

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale 1986, 1992, 1998, 2005 et 2010*, fichier de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec, calculs des auteures.

Une autre manière de regarder la situation est de s'intéresser à l'évolution de l'écart entre les hommes et les femmes. On l'a dit plus haut, les choses s'améliorent, bien que lentement. Dans le tableau 3, on peut voir le nombre d'heures que les hommes et les femmes consacrent à différentes activités domestiques lorsqu'ils y contribuent, ainsi que leur taux de participation. Par exemple, si à peine un peu plus de la moitié des hommes déclarait dévouer du temps aux travaux ménagers en 1986, ce pourcentage augmente à un peu moins des trois quarts en 2010. Ainsi, les hommes ne font pas seulement plus de tâches domestiques : ils sont également plus nombreux à en faire. Entre 1986 et 2010, les hommes ont consacré 19 % plus de temps aux tâches domestiques, passant de 2,7 à 3,2 heures quotidiennes. Du côté des femmes, on assiste plutôt à une légère diminution de 7 %. L'écart demeure toutefois important. Les femmes continuent à être 14 % plus nombreuses à participer aux tâches domestiques et au quotidien, elles y consacrent 28 % plus d'heures qu'un homme.

Les femmes travaillent plus à temps partiel

Comme nous l'avons vu dans la section précédente, peu importe la situation des femmes, elles accomplissent en moyenne plus de tâches domestiques que les hommes. Toutefois, au-delà des données strictement liées au temps consacré au travail non rémunéré, il y a la question même du travail. Il est vrai que les femmes sont de plus en plus représentées sur le marché de l'emploi, mais que cachent ces statistiques ?

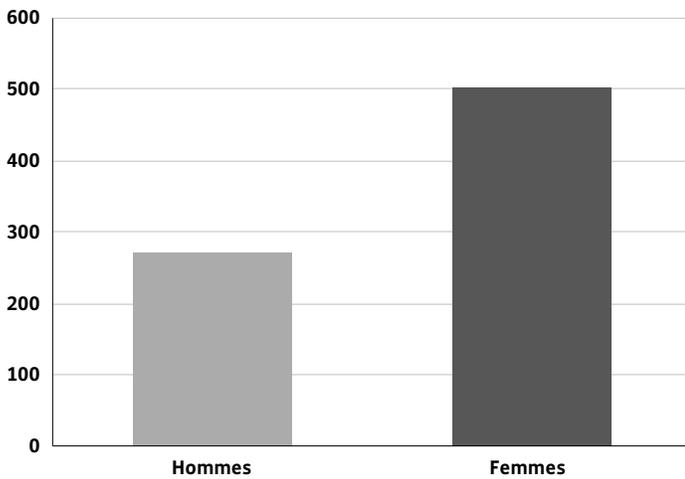
GRAPHIQUE 2 Division du marché du travail selon le mode de travail (temps plein ou temps partiel) et le sexe, Québec, 1976-2012 (en milliers de personnes)

Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 282-0002.

Dans le graphique 2, on peut noter que le nombre de femmes sur le marché du travail a augmenté substantiellement depuis 1976. Alors qu'il y a environ 30 % plus d'hommes

qui travaillent en 2012 qu'en 1976, le nombre de femmes a, quant à lui, plus que doublé. Cependant, comme le démontre bien le graphique 3, les femmes sont encore plus nombreuses que les hommes à détenir un emploi à temps partiel. Bien qu'elles soient un peu moins de la moitié de la force de travail (48 % en 2013), elles sont près du double en nombre absolu à travailler à temps partiel (271 300 hommes contre 502 700 femmes). Les graphiques 2 et 3 illustrent une représentation de cette importante différence dans la répartition des emplois totaux et à temps partiel.

GRAPHIQUE 3 Travail à temps partiel selon le sexe, Québec, 2013 (en milliers de personnes)

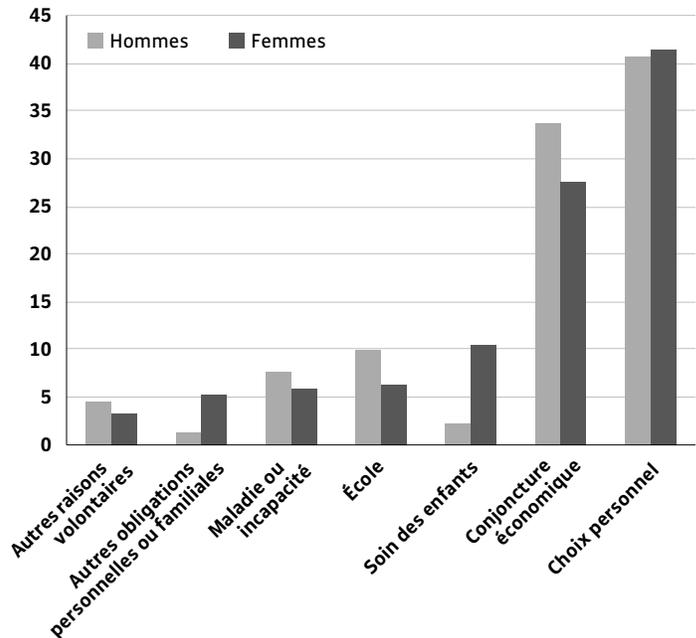


Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 282-0002, calculs des auteures.

Regardons les raisons données pour expliquer le travail à temps partiel (graphique 4). Si nous excluons les personnes de 15 à 24 ans (qui travaillent à temps partiel pour la grande majorité), on peut voir que la principale justification donnée pour ce type d'emploi est la même pour les deux sexes, soit par choix personnel. Il est malheureusement impossible d'avoir plus d'information sur cette réponse. Par contre, pour les 60 % qui répondent autrement, des différences importantes s'observent entre les hommes et les femmes pour expliquer leur choix. On remarquera que la proportion de femmes qui travaillent à temps partiel pour des raisons familiales est beaucoup plus élevée que celle des hommes. Près de 10 fois plus de femmes que d'hommes font le choix de travailler à temps partiel pour prendre soin de leurs enfants. Notons tout de même que, lorsqu'on regarde l'évolution des justifications pour travailler à temps partiel, c'est en 2013 que le pourcentage de femmes qui le font pour des raisons parentales est le plus bas (10,5 %) et le plus haut pour les hommes (2,1 %). Cela dit, comme on le voit dans le graphique 4, l'écart demeure

important et le soin des enfants et des autres membres de la famille continue d'être une tâche qui revient majoritairement aux femmes. Encore aujourd'hui, ce sont elles qui adaptent le plus leur horaire de travail pour ces raisons, notamment en « choisissant » de travailler à temps partiel.

GRAPHIQUE 4 Raison pour le travail à temps partiel selon le sexe pour les personnes de 25 ans et plus, 2013 (en pourcentage)



Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 282-0014, calculs des auteures.

Le travail à temps partiel n'est qu'une facette de la double tâche qui incombe souvent aux femmes. Il est également possible de voir cette réalité en s'intéressant au nombre d'heures « perdues », c'est-à-dire au nombre d'heures d'absence au travail pour une autre raison qu'un congé de maternité. Il y a deux manières de comparer les hommes et les femmes sur cet aspect. D'abord, on peut regarder le nombre d'heures moyen de chaque absence. Ceci nous permet de constater que les hommes ont des absences généralement plus longues lorsque celles-ci sont liées à des obligations personnelles. La différence est toutefois minime. En 2013²⁰, celle-ci était d'environ 15 minutes. Elle peut s'expliquer entre autres par le fait que les hommes ont un temps de travail hebdomadaire moyen à temps plein plus long que celui des femmes. Par contre, il faut aussi tenir compte de la fréquence des absences pour avoir un portrait plus juste. Sur ce point, les femmes dominent puisqu'elles sont 30 % de plus à s'absenter. Pour les besoins de l'exercice, il est important de noter que nous nous sommes attardées aux absences pour une partie de la semaine seule-

ment. Dans le cas des personnes qui s'absentent durant toute une semaine pour des obligations personnelles ou familiales (comprenant les congés parentaux), le résultat est le même : les hommes ont des absences hebdomadaires plus longues (plus longues semaines de travail), mais les femmes sont beaucoup plus nombreuses à le faire (près de cinq fois plus).

La sous-traitance : un service pour qui ?

La diminution historique du temps consacré aux tâches ménagères par les femmes s'explique non seulement par l'arrivée massive et permanente des femmes sur le marché du travail et la plus grande implication des hommes, mais également par l'utilisation de diverses stratégies de sous-traitance. En effet, le fait d'utiliser des mets préparés plutôt que de les cuisiner, de mettre son linge dans la sècheuse plutôt que de l'étendre sur la corde ou d'engager une femme de ménage plutôt que de laver soi-même la salle de bain réduit le temps consacré au travail domestique. Dans certains cas, la sous-traitance veut dire posséder des accessoires qui nous font sauver du temps (lave-vaisselle, laveuse, micro-ondes, etc.), et dans d'autres, il s'agit de payer des personnes pour réaliser des tâches à sa place (tonte du gazon, ménage, cuisine, etc.). Chaque méthode a un impact différent sur l'implication de l'homme ou de la femme. Par exemple, l'utilisation du micro-ondes réduit le temps consacré par l'homme à des tâches domestiques, alors que l'aide familiale aide plutôt à diminuer celui des femmes²¹.

Pour la suite de cette note, nous nous attarderons principalement aux stratégies de sous-traitance qui implique d'engager une personne pour faire le travail à sa place. Si elles permettent d'équilibrer le temps consacré au ménage par les hommes et les femmes dans une famille, il n'en demeure pas moins que ces tâches continuent d'être réalisées par des femmes²². Leur salaire est généralement assez faible et leurs conditions de travail, difficiles. Par ailleurs, la situation est encore plus précaire pour les femmes qui arrivent au Canada à travers le programme des aides familiales résidentes (PAFR). Le Québec accueille environ 15 % de celles-ci, majoritairement en provenance des Philippines. Leurs conditions de vie sont souvent très pénibles en raison des contraintes entourant leur mobilité et leur travail. En effet, elles ne peuvent changer librement d'employeur sans risquer de perdre leur statut. De plus, dans certains cas, elles ont l'obligation d'habiter dans la demeure où elles travaillent. Il leur est aussi interdit de suivre des cours pour se spécialiser (ou pour faire reconnaître leur diplôme) pendant qu'elles sont dans le programme²³. Tout ceci augmente leur précarité, et leurs conditions de travail n'aident pas la situation :

[...] beaucoup d'aides familiales touchent un salaire inférieur au salaire minimum, n'ont pas droit aux congés fériés ou à des

journées de vacances, font des heures supplémentaires non payées et sont victimes de congédiement abusif²⁴.

Bien entendu, tout soutien à domicile, femme de ménage ou aide familiale n'entre pas nécessairement dans cette catégorie (bien que le travail demeure généralement exigeant et mal payé). Malgré le fait que les données sur le recours à une aide domestique ou à l'entretien soient peu nombreuses, on constate dans le tableau 4 que deux groupes se distinguent. D'abord, sans grande surprise, les ménages les plus aisés sont ceux qui dépensent le plus dans cette catégorie. Toutefois, on remarque que le quintile inférieur utilise également ce type de service. Ceci s'explique en partie par le fait que les personnes âgées ou en perte d'autonomie ont recours à cette aide afin de pouvoir rester chez elles plus longtemps. Au Québec, des politiques publiques ont été mises en place pour favoriser l'accessibilité à ces services pour les personnes en situation de précarité. Ceci permet de limiter le recours aux aidant-e-s naturel-le-s, ou au moins de leur offrir une assistance dans la réalisation des tâches quotidiennes de maintien du domicile. Toutefois, dans les 20 dernières années, on se rend compte que cette stratégie participe à une privatisation passive de ces tâches puisque les coûts et la responsabilité sont transférés aux personnes concernées et à leur famille, particulièrement pour les cas qui nécessitent un appui pendant plus de 3 mois²⁵. Alors qu'on cible une augmentation des heures en soins à domicile de 10 % pour 2015²⁶, le budget qui est alloué au programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique ne devrait connaître une hausse que de 1,6 %²⁷.

TABLEAU 4 Dépenses en aide domestique et autres services d'entretien (à l'exclusion de la garde d'enfants) par quintile, Québec, 2010-2012 (en dollars)

	2010	2011	2012
Quintile inférieur	119	F	156
Deuxième quintile	F	F	F
Troisième quintile	112	F	F
Quatrième quintile	253	128	F
Quintile supérieur	583	466	479

F : Trop peu fiable pour être publiée.

Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 203-0022.

Il faut dire que ce programme est en quelque sorte une subvention destinée à des entreprises d'économie sociale en aide domestique (EESAD). Instaurée en 1996, cette mesure permet de réduire les tarifs horaires facturés aux personnes qui utilisent les services d'aide domestique en fonction de leurs

revenus. Ceci permet à des ménages autrement précaires d'avoir accès à un service d'entretien, souvent la condition pour un maintien à domicile plus long. Par contre, le coût demeure une limite pour certaines personnes qui sont à la fois trop aisées pour avoir droit à la subvention complète et trop pauvres pour se permettre de déboursier l'ensemble des sommes nécessaires pour le service.

Tâches domestiques, tâches de maison ?

L'analyse de la division sexuelle des tâches domestiques est limitée par la présence ou l'absence de certaines données. En effet, le travail domestique dépasse largement les simples tâches répétitives qui permettent de garder la maison propre et de répondre aux besoins des jeunes enfants. Il existe un ensemble de tâches invisibles qui sont nécessaires afin de permettre une vie décente. Des chercheuses canadiennes en proposent une définition alternative, beaucoup plus large et inclusive :

Le travail domestique consiste en la somme de toute tâche physique, émotionnelle ou spirituelle qui est réalisée pour maintenir la vie quotidienne de son ménage ou de celui d'autrui²⁸.

En effet, est-ce moins considéré comme du travail de préparer de la nourriture pour une tante malade que pour ses enfants ? Être en relation d'aide, que ce soit en appelant sa mère âgée toutes les semaines ou en passant la soirée avec une amie en dépression, n'est-ce pas aussi une sorte de travail ? La planification des repas ou des déplacements familiaux ne demande-t-elle pas du temps et de l'effort ? Or, il semble que ce genre de tâches soit souvent exclu des enquêtes sur le travail domestique. Dans certains cas, les questionnaires comprennent des grilles préétablies qui définissent à l'avance quelles tâches se qualifient. Dans d'autres, il s'agit plutôt d'un biais de la part des personnes interrogées qui ne pensent pas à intégrer les tâches de logistique ou de support émotionnel ou celles effectuées pour autrui en travail domestique. Ces limites méthodologiques rendent complexe une réelle comparaison, entre autres à cause de l'absence de données. Cela dit, si on veut être en mesure de vraiment évaluer la division du travail domestique, il est nécessaire d'élargir l'analyse pour les prendre en considération. On se doute que leur inclusion dans les statistiques augmenterait la part du travail réalisé par les femmes. Cependant, à la lumière de la diminution de l'écart et de l'augmentation de l'apport des hommes dans les tâches domestiques dans leur définition étroite, on peut espérer que de revendiquer la fin de l'invisibilisation du travail de planification et de soutien émotionnel permette également d'équilibrer la division sexuelle dans ces domaines.

Conclusion

Toutes les études et les rapports convergent. Les femmes font plus de travail domestique que les hommes, et ce, dans tous les pays. Au Québec, les choses vont un peu mieux. Tranquillement, les choses évoluent. L'arrivée massive des femmes sur le marché du travail, mais également la volonté politique du Québec d'amener les pères à s'impliquer davantage dans l'éducation de leurs enfants (notamment par les congés paternels non transférables) permettent d'améliorer la situation. Mais si le fait que le Québec se démarque a de quoi réjouir, il faut retenir son enthousiasme. Il reste encore beaucoup de travail à faire avant d'arriver à une parité. Non seulement les femmes, peu importe leur situation d'emploi, consacrent plus de temps que les hommes aux tâches ménagères, mais, en plus, ce sont celles qui adaptent le plus leur horaire aux besoins de leurs proches. La question de la sous-traitance des tâches domestiques mériterait également d'être plus approfondie, notamment avec les réformes que semble vouloir imposer le gouvernement dans les prochains mois. Si on demande aux familles de payer plus pour les garderies, si on essaie de favoriser le maintien à domicile des personnes vieillissantes à travers des entreprises d'économie sociale qu'il faut payer de plus en plus, si le seul moyen d'augmenter son revenu est de travailler des heures toujours plus longues, le recours à des aides domestiques deviendra la solution pour plusieurs familles. Celles qui les utiliseront auront peut-être un meilleur partage des tâches, mais la division sexuelle du travail demeurera. Collectivement, nous avons au contraire tout intérêt à ce que le sexe d'une personne ne détermine pas la quantité de travail non rémunéré qu'elle accomplit.

Eve-Lyne Couturier et Julia Posca,
chercheuses à l'IRIS

avec la collaboration de Chloé Dauphinais

Notes

- 1 K. MARSHALL, « Generational change in paid and unpaid work », *Canadian Social Trends*, n° 92, juillet 2012, p. 14.
- 2 T. HANSEN et B. SLAGSVOLD, « Gender equality at home », dans *Likestilling hjemme*, Oslo, Norvège, Oslo and Akershus University College of Applied Sciences, 2012, 228 p., [www.hioa.no/eng/About-HIOA/Centre-for-Welfare-and-Labour-Research/NOVA/Publikasjonar/Rapporter/2012/Gender-equality-at-home/\(language\)/eng-GB](http://www.hioa.no/eng/About-HIOA/Centre-for-Welfare-and-Labour-Research/NOVA/Publikasjonar/Rapporter/2012/Gender-equality-at-home/(language)/eng-GB).
- 3 D.-G. TREMBLAY et É. GENIN, « Temps personnel des femmes et des hommes : une comparaison France – Québec », Chaire de recherche sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir, n° 08-02, juin 2008, p. 18, www.telug.quebec.ca/chairecosavoir/pdf/NRC08-02.pdf
- 4 Au Québec, des lois encadrant l'âge minimum pour travailler existent depuis 1885 (minimum 12 ans pour les garçons, 14 ans pour les filles).

- Aujourd'hui, il n'y a pas d'âge minimum (à condition d'avoir le consentement des parents pour les moins de 14 ans), mais le travail est strictement encadré pour les personnes de moins de 16 ans afin que celui-ci n'entre pas en conflit avec son parcours scolaire.
(www.mccord-museum.qc.ca/fr/eduweb/textes/historiens/5/ et www4.gouv.qc.ca/FR/Portail/Citoyens/Evenements/travailleur-avec-salaire/Pages/travail-enfants.aspx)
- 5 T. AMOSSÉ, « Professions au féminin : Représentation statistique, construction sociale », *Travail, genre et sociétés*, vol. 11, n° 1, 2004, p. 31.
 - 6 Cette réalité dure encore aujourd'hui. À titre d'exemple, entre 2011 et 2013, les infirmières auxiliaires avaient un salaire médian de 21,55 \$/h alors que les plombiers se situaient plutôt à 28,28 \$/h; les secrétaires étaient à 19 \$/h alors que les machinistes recevaient plutôt 21 \$/h, et les femmes de ménage gagnaient 14 \$/h alors que les concierges d'immeubles touchaient 15,65 \$/h. (imt.emploi.quebec.gouv.qc.ca)
 - 7 www.larevolutiontranquille.ca/fr/les-femmes-a-lassaut-du-monde-du-travail.php
 - 8 D.-G. TREMBLAY et É. GENIN, *op. cit.*, art. cit.
 - 9 A.-M. SÉGUIN, « Madame Ford et l'espace : lecture féministe de la suburbanisation », *Recherches féministes*, vol. 2, n° 1, 1989, p. 56.
 - 10 D. DORVAL et autres, « Le mouvement des femmes au Québec », *Politique aujourd'hui*, n° 7 et 8, 1978, p. 12.
 - 11 P. BEAUDET, « Pas de libération des femmes sans libération du Québec! Pas de libération du Québec sans libération des femmes! », *Nouveaux Cahiers du socialisme*, 21 octobre 2010, www.cahiersdusocialisme.org/2010/10/21/%C2%ABpas-de-liberation-des-femmes-sans-liberation-du-quebec-pas-de-liberation-du-quebec-sans-liberation-des-femmes%C2%BB/.
 - 12 Comme les hommes et les femmes travaillent en moyenne un nombre d'heures différent, l'utilisation du taux horaire est une mesure plus juste pour calculer l'écart moyen de rémunération. J.-M. KILOLO-MALAMBWE et J. RABEMANANJARA, « État du marché du travail au Québec – Bilan de l'année 2013 », *Travail et rémunération*, Québec, Institut de la statistique du Québec, mars 2014, p. 32.
 - 13 OCDE, « Cuisiner, s'occuper des enfants, construire ou réparer : Le travail non rémunéré à travers le monde », dans *Panorama de la société 2011 Les indicateurs sociaux de l'OCDE*, Paris, OCDE, 2011, p. 9-29, site.ebrary.com/id/10496123; K. MARSHALL, *op. cit.*, M. BOULET, *Même profession, salaires différents : les femmes professionnelles moins bien rémunérées*, Institut de la statistique du Québec, mars 2014, p. 6; T. AMOSSÉ, *op. cit.*
 - 14 OCDE, *op. cit.*
 - 15 La grande majorité des études s'intéresse à la division des tâches au sein des couples hétérosexuels. Il aurait été intéressant de pouvoir comparer le nombre d'heures consacrées au travail domestique lorsque les conjoint·e·s sont de même sexe, mais nous ne disposons pas de l'information nécessaire pour le faire.
 - 16 OCDE, *Gender data portal 2014, Time use across the world*.
 - 17 La définition des tâches de cette section est celle de l'OCDE.
 - 18 M. BITTMAN et autres, « When does gender trump money? Bargaining and Time in Household work », *The American Journal of Sociology*, vol. 109, n° 1, juillet 2003, p. 186-214.
 - 19 STATISTIQUE CANADA, *Enquête sociale générale 2010*, fichier de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec, calculs des auteurs.
 - 20 STATISTIQUE CANADA, CANSIM, tableau 282-0213, calculs des auteurs. Les bases de données de Statistique Canada rendent difficile la comparaison de l'évolution entre les femmes et les hommes quant à leurs absences pour obligations familiales parce que les congés de maternité y sont inclus jusqu'en 1996 et les congés de paternité jusqu'en 2006.
 - 21 T.V.D. LIPPE, K. TIJDENS et E.D. RUIJTER, « Outsourcing of Domestic Tasks and Time-saving Effects », *Journal of Family Issues*, vol. 25, n° 2, mars 2004, p. 216-240.
 - 22 Statistique Canada ne permet d'avoir la répartition hommes/femmes que pour la catégorie générale « Préposés à l'entretien ménager et au nettoyage travaux légers », ce qui inclut tant les femmes de ménage que les concierges institutionnels. Pour ce type d'emploi, 58 % des employé·e·s sont des femmes. Dans la catégorie « Aides familiaux, aides de maintien à domicile et personnel assimilé », qui comprend les personnes qui aident au maintien à domicile, la proportion de femmes est de 87 %. Voir les statistiques à Statistique Canada, Emploi Avenir Québec, www.servicecanada.gc.ca/fra/qc/emploi_avenir/emploi_avenir.shtml#GroupesCompetence.
 - 23 E. TUNGOHAN, *From 'Migrant' to 'Citizen': Learning from the Experiences of Former Caregivers Transitioning out of the Live-in Caregiver Program*, Gabriela Transitions Experiences Survey (GATES), juillet 2014, p. 12, www.gatesurvey.com/wp-content/uploads/2014/07/GATES-Preliminary-Analysis-201407221.pdf.
 - 24 M. JOYAL, *Les aides familiales résidentes au Québec et au Canada*, Trousse d'information sur le droit international et l'action syndicale, septembre 2012, p. 3.
 - 25 D.A. FORBES et autres, « Individual Determinants of Home-Care Nursing and Housework Assistance Déterminants individuels en matière de soins infirmiers à domicile et d'aide aux travaux domestiques », *CJNR (Canadian Journal of Nursing Research)*, vol. 35, n° 4, 2003, p. 16.
 - 26 MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, *Rapport annuel de gestion 2012-2013*, 13-102-01F, 10 février 2013, p. 25.
 - 27 CONSEIL DU TRÉSOR, *Budget de dépenses 2013-2014 – Crédits des ministères et organismes*, s. d, p. 172.
 - 28 M. EICHLER et P. ALBANESE, « What Is Household Work? A Critique of Assumptions Underlying Empirical Studies of Housework and an Alternative Approach », *The Canadian Journal of Sociology / Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 32, n° 2, avril 2007, p. 227, notre traduction.

IRIS

**Institut de recherche
et d'informations
socio-économiques**

L'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), un institut de recherche indépendant et progressiste, a été fondé à l'automne 2000. Son équipe de chercheur·e·s se positionne sur les grands enjeux socio-économiques de l'heure et offre ses services aux groupes communautaires et aux syndicats pour des projets de recherche spécifiques.

Institut de recherche et d'informations socio-économiques
1710, rue Beaudry, bureau 3.4, Montréal (Québec) H2L 3E7
514 789-2409 · www.iris-recherche.qc.ca

ISBN 978-2-923011-51-6